

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 06876

Numéro SIREN : 494 411 390

Nom ou dénomination : HYGECO POST MORTEM ASSISTANCE

Ce dépôt a été enregistré le 08/08/2022 sous le numéro de dépôt 32688

HYGECO POST MORTEM ASSISTANCE

12-16 rue Sarah Bernhardt
92600 ASNIERES SUR SEINE

COMPTES ANNUELS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021



SAS d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes au capital de 336 000 €
inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Paris Ile-de-France
membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles
RCS NANTERRE B 444 698 419 - TVA Intracommunautaire FR 46 444 698 419 - APE 6920 Z

Sommaire

Compte rendu de travaux	2
du professionnel de l'expertise comptable	2
Bilan	4
<i>ACTIF</i>	<i>4</i>
<i>Actif immobilisé</i>	<i>4</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>4</i>
<i>PASSIF</i>	<i>5</i>
<i>Capitaux Propres</i>	<i>5</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>5</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>5</i>
Compte de résultat	6
Soldes intermédiaires de gestion	8
Annexe	10

Compte rendu de travaux



Compte rendu de travaux du professionnel de l'expertise comptable

Mission de présentation des comptes annuels

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société HYGECO POST MORTEM ASSISTANCE relatifs à l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	10 581 679 €
Chiffre d'affaires :	11 783 454 €
Résultat net comptable :	47 006 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes annuels.

Fait à Rueil Malmaison
Le 31 mai 2022

Eric Galland

Signé par Eric Galland

 Signé et certifié par 
ARPEGE EXPERTS SARL Président
Représenté par Eric Galland
Expert-Comptable
Mandataire social

Thibault Railliet

Signé par Thibault Railliet

 Signé et certifié par 
Thibault Railliet
Chef de Mission

Comptes annuels

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
Actif immobilisé				
Frais d'établissement	120 674	120 674		
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	78 152	70 976	7 177	697
Fonds commercial	784 460	784 460		55 651
Autres immobilisations incorporelles	1 118 645	539 978	578 667	662 564
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	12 576	5 424	7 152	2 408
Autres immobilisations corporelles	611 774	369 458	242 316	391 436
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	74 576		74 576	77 580
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	18 690		18 690	35 809
TOTAL (I)	2 819 548	1 890 971	928 577	1 226 146
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	92 054		92 054	77 123
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	2 362 864	321 544	2 041 320	2 196 612
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs				
. Personnel	109 831		109 831	33 426
. Organismes sociaux	40 417		40 417	59 376
. Etat, impôts sur les bénéfices	414		414	38 240
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	254 735		254 735	526 371
. Autres	5 902 125		5 902 125	7 506 448
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 197 360		1 197 360	1 373 303
Instruments de trésorerie				
Charges constatées d'avance	14 847		14 847	1 396
TOTAL (II)	9 974 646	321 544	9 653 102	11 812 294
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (0 à V)	12 794 193	2 212 514	10 581 679	13 038 440

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel (dont versé :)	2 313 400	2 313 400
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	53	53
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	231 340	231 340
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-607 766	0
Résultat de l'exercice	47 006	-607 766
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
TOTAL (I)	1 984 033	1 937 027
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	95 000	145 500
Provisions pour charges		
TOTAL (III)	95 000	145 500
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	1 063 062	1 747 595
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	35 198	25 359
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 734 216	7 292 733
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	433 456	463 117
. Organismes sociaux	939 634	1 392 786
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	171 081	3 023
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	38 010	28 016
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	87 988	3 284
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	8 502 646	10 955 913
Ecart de conversion passif(V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	10 581 679	13 038 440

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
	France	Exportations	Total	Total
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	11 783 454		11 783 454	11 305 308
Chiffres d'affaires Nets	11 783 454		11 783 454	11 305 308
Production stockée			6 833	
Production immobilisée			16 257	
Subventions d'exploitation			-17 884	89 700
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			315	929
Autres produits				
Total des produits d'exploitation (I)			11 788 975	11 395 936
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			463 631	419 952
Variation de stock (marchandises)			-14 931	
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approv.)				
Autres achats et charges externes			3 461 468	3 261 744
Impôts, taxes et versements assimilés			212 251	265 085
Salaires et traitements			5 100 900	5 361 121
Charges sociales			2 010 594	2 144 530
Dotations aux amortissements sur immobilisations			307 413	365 921
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			4 951	41 860
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			79 457	80 522
Total des charges d'exploitation (II)			11 625 733	11 940 735
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			163 243	-544 798
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				76 500
Produits des autres valeurs mobilières et créances				
Autres intérêts et produits assimilés			19 438	10 965
Reprises sur provisions et transferts de charges			2 526	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (V)			21 964	87 465
Dotations financières aux amortissements et provisions				11
Intérêts et charges assimilés				41 401
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)				41 411
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			21 964	46 054
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			185 206	-498 745

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 853	4 988
Produits exceptionnels sur opérations en capital	8 333	66 423
Reprises sur provisions et transferts de charges	145 500	
Total des produits exceptionnels (VII)	155 687	71 410
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	567	2 365
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	198 320	112 567
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	95 000	65 500
Total des charges exceptionnelles (VIII)	293 887	180 432
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-138 200	-109 021
Participation des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des Produits (I+III+V+VII)	11 966 626	11 554 812
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	11 919 619	12 162 578
RESULTAT NET	47 006	-607 766
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		

Soldes intermédiaires de gestion

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Variation	%
Ventes de marchandises				
- Coût direct d'achat	484 387	352 236	132 151	37,52
+/- Variation du stock de marchandises	-14 931		- 14 931	N/S
Marge commerciale (I)	-469 456	-352 236	- 117 220	33,28
Taux de marge commerciale	%	%		
+ Production vendue	11 783 454	11 305 308	478 146	4,23
+ Production stockée				
+ Production immobilisée	6 833		6 833	N/S
Production de l'exercice	11 790 287	11 305 308	484 979	4,29
- Matières premières et approvisionnements consommés				
- Sous-traitance directe				
Marge brute sur production (II)	11 790 287	11 305 308	484 979	4,29
Taux de marge brute sur production	100,00 %	100,00 %		
Marge brute globale (I + II)	11 320 832	10 953 071	367 761	3,36
Taux de marge brute globale	96,02 %	96,88 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	3 461 468	3 261 744	199 724	6,12
Valeur ajoutée produite	7 859 364	7 691 328	168 036	2,18
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	66,66 %	68,03 %		
+ Subventions d'exploitation	16 257		16 257	N/S
- Impôts, taxes et versements assimilés	212 251	265 085	- 52 834	-19,93
- Salaires et traitements	5 100 900	5 361 121	- 260 221	-4,85
- Charges sociales	2 010 594	2 144 530	- 133 936	-6,25
Excédent brut d'exploitation	551 877	-79 408	631 285	794,99
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	4,68 %	-0,70 %		
+ Reprise sur amortissements et provisions	2 872	21 984	- 19 112	-86,94
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	307 413	365 921	- 58 508	-15,99
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant	4 951	41 860	- 36 909	-88,17
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	315	929	- 614	-66,09
- Autres charges de gestion courante	79 457	80 522	- 1 065	-1,32
+ Transfert de charges d'exploitation				
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	163 243	-544 798	708 041	129,96
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	1,38 %	-4,82 %		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations		76 500	- 76 500	-100
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés	19 438	10 965	8 473	77,27
+ Reprises sur provisions financières	2 526		2 526	N/S
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions		11	- 11	-100
- Intérêts et charges assimilées		41 401	- 41 401	-100
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	185 206	-498 745	683 951	137,13
Résultat courant / chiffre d'affaires	1,57 %	-4,41 %		

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Variation	%
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 853	4 988	- 3 135	-62,85
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital	8 333	66 423	- 58 090	-87,45
+ Reprises sur provisions & transferts de charges except°.	145 500		145 500	N/S
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	567	2 365	- 1 798	-76,03
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital	198 320	112 567	85 753	76,18
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	95 000	65 500	29 500	45,04
Résultat exceptionnel	-138 200	-109 021	- 29 179	26,76
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôts sur les bénéfices				
Résultat net Comptable	47 006	-607 766	654 772	107,73
Résultat net / chiffre d'affaires	0,40 %	-5,38 %		

Annexe

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 10 581 678,92 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 47 006,35 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Règles et méthodes comptables

Les comptes sociaux sont établis en conformité avec les dispositions du règlement résultant de l'arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le fonds commercial

La directive comptable 2013/34/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 juin 2013 relative aux états financiers annuels a été transposée dans le droit français par l'ordonnance n° 2015-900 et le décret n° 2015-903 publiés au Journal officiel du 23 juillet 2015. L'Autorité des normes comptables a publié le règlement n° 2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n° 2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général. Le règlement n° 2015-06 s'applique aux comptes des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016. L'article R. 123-187 du code de commerce modifié par le décret n° 2015-903 du 23 juillet 2015 introduit la notion de durée d'utilisation, limitée ou non, des actifs incorporels.

La durée d'utilisation du fonds commercial inscrit à l'actif n'étant pas limitée, aucun amortissement n'est pratiqué sur le fonds commercial. C'est notamment le cas lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée durant laquelle il est attendu que l'actif immobilisé procurera des avantages économiques à l'entité (art. 214-2 du PCG). Le test de dépréciation réalisé aboutit à une valeur vénale supérieure à la valeur nette comptable, aucune dépréciation n'est pratiquée.

Le mali technique de fusion

Les règles comptables applicables au mali technique de fusion, fixées par le règlement n° 2015- 06 du 23 novembre 2015 Les règles comptables applicables au mali technique de fusion, fixées par le règlement n° 2015- 06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n° 2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général, s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016.

Le mali technique de fusion est affecté aux seuls actifs pour lesquels une plus-value latente existe et être estimée de manière fiable. La valeur réelle de l'actif est déterminée de manière fiable, soit grâce à un prix de marché, soit par une méthode de calcul basée sur les flux futurs de trésorerie ou toute autre méthode jugée appropriée par le management. Après son affectation, le mali technique de fusion est comptabilisé dans un compte spécifique par catégorie d'actif concerné afin de faciliter son suivi dans le temps dans les catégories suivantes (art. 745-6 du PCG et nouveaux comptes créés à l'art. 932-1 du PCG) :

- compte 2081xxx « Mali de fusion sur actifs incorporels »,

Le mali technique de fusion est amorti selon les mêmes règles et dans les mêmes conditions que les actifs auxquels il est affecté. Dans le cas présent, le mali technique a été intégralement affecté aux actifs incorporels.

Les malis techniques de fusions suivants ont fait l'objet d'une dépréciation intégrale :

-Mali sur fusion HYGECO EST à la suite de la transmission universelle de patrimoine (TUP) le 31/12/2010 : 254 087,72 euros

-Mali sur fusion HYGECO EST avant la transmission universelle de patrimoine (TUP) :

- Le 16/09/2005 : EURL HFB CENTRE pour 3 851,74 euros ;
- Le 16/09/2005 : EURL HFB pour 57 698,88 euros ;
- Le 26/12/2007 avec effet au 01/03/2008 : Apport de malis de fusion par la Sarl La Franc Comtoise pour 66 182,30 euros et un mali de fusion pour 3 847,46 euros ;
- Le 30/12/2009 : Sarl HFB pour 70 418,64 euros.

Les malis techniques de fusions suivants sont amortis linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'article 4 du règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015 :

-Mali de fusion RAFFAULT SHF suite à la transmission universelle de patrimoine (TUP) le 31/12/2011 : 620 958,50 euros ;

-Mali de fusion Patrice GICQUEL suite à la transmission universelle de patrimoine (TUP) le 31/08/2011 : 41 605,98 euros.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, hors frais d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La société utilise pour les immobilisations non décomposables, la durée d'usage au lieu de la durée réelle d'utilisation pour ses plans d'amortissement, conformément aux mesures de simplification résultant du décret N°2005-1757 du 30 décembre 2005 et de l'arrêté du 26 décembre 2005, JO du 3 janvier 2006.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction des durées d'usage. Les durées et méthodes d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

Frais d'établissement	de 01 à 03 ans
Concessions, Brevets et droits similaires	de 01 à 20 ans
Installations techniques, matériels et outillages	de 01 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	de 01 à 07 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Les titres de participations sont éventuellement dépréciés pour ajustement sur la situation nette lorsque celle-ci a diminué par rapport à la valeur historique et qu'elle ne peut être représentative de la valeur d'utilité. Les éléments pris en compte pour cette valeur d'utilité sont la rentabilité, les perspectives d'avenir et l'estimation de la valeur d'utilité.

STOCKS

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires (droits de douane, frais de transport, frais d'approvisionnement).

Une provision est également constituée sur des marchandises, matières, approvisionnements, produits finis en stock qui sont défraîchis, inutilisés ou dont la réalisation apparaît comme aléatoire.

CREANCES ET DETTES

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères ont été évaluées sur la base du dernier cours de change connu à la date de clôture de l'exercice. Les différences résultant de cette évaluation ont été inscrites en écart de conversion actif ou passif.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques en totalité.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC n°2000-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenues rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

AUTRES INFORMATIONS

Conformément aux articles R.123-198 et R.233-14 du Code de commerce (décret n°2008-1487 du 30/12/2008), le détail des honoraires du commissaire aux comptes pris en charge sur l'exercice est le suivant :

- Au titre du contrôle légal des comptes : 22 600 € HT
- Au titre des conseils et prestations de service entrant dans les diligences directement liées : néant.

Changements de méthodes

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Evènement marquant de l'exercice

Dans le contexte de la crise sanitaire du Covid-19, nous rappelons que la Société n'a pas eu recours aux aides gouvernementales proposées par l'Etat (PGE) et a spontanément débuté le remboursement des échéances sociales reportées dès qu'elle a été en mesure de le faire.

Cependant les conséquences de cette crise n'ont pas eu d'impact sur le niveau d'endettement de la Société, ni sur la trésorerie compte tenu des mesures qui ont été prises auparavant.

Evènement post-clôture pouvant avoir un impact sur l'activité

Au regard de la situation de guerre entre la Russie et l'Ukraine, la société n'est pas impactée dans son activité.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Depuis le 1^{er} Janvier 2018, la société HPMA est membre du groupe fiscalement intégré (art 223 A à 223 Q du CGI) formé par :

- " PERNEFER HOLDING
- " HYGECO
- " HYGECO INTERNATIONAL PRODUITS
- " HYGECO POST MORTEM ASSISTANCE

Ces quatre sociétés forment le périmètre d'intégration.

La convention retenue pour la répartition de l'impôt prévoit les modalités suivantes :

- Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées (filiales et mères) comme en l'absence d'intégration fiscale. Cette charge est donc calculée sur le résultat fiscal propre après imputation de tous leurs déficits antérieurs ;
- Les économies d'impôt sociétés réalisées par le groupe, non liées aux déficits, sont également conservées chez la société mère, et sont constatées en produits et charges.

Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société

La société est consolidée par intégration globale dans les comptes de la société PERNEFER – 12-16 Rue Sarah Bernhardt 92600 ASNIERES-SUR-SEINE.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement	120 674		
Autres immobilisations incorporelles	2 012 584		6 833
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	301 754		8 940
Autres installations, agencements, aménagements	53 758		
Matériel de transport	1 333 925		39 058
Matériel de bureau, informatique, mobilier	109 034		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	1 798 471		47 998
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	77 580		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	38 336		
TOTAL	115 915		
TOTAL GENERAL	4 047 644		54 831

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Rév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement			120 674	120 674
Autres immobilisations incorporelles		38 159	1 981 258	1 981 258
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels		298 118	12 576	12 576
Autres installations, agencements, aménagements		50 284	3 474	3 474
Matériel de transport		771 054	601 930	601 930
Matériel de bureau, informatique, mobilier		102 663	6 371	6 371
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		1 222 119	624 350	624 351
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		3 004	74 576	74 576
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		19 646	18 690	18 690
TOTAL		22 650	93 265	93 266
TOTAL GENERAL		1 282 928	2 819 548	2 819 549

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche	120 674			120 674
Autres immobilisations incorporelles	108 781	83 897	37 805	154 873
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	299 347	2 569	296 492	5 424
Installations générales, agencements divers	50 693	934	50 266	1 361
Matériel de transport	949 995	162 063	749 577	362 482
Matériel de bureau, informatique, mobilier	104 592	2 299	101 275	5 616
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	1 404 627	167 865	1 197 609	374 882
TOTAL GENERAL	2 362 891	307 413	1 235 415	1 434 890

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	83 897				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 569				
Installations générales, agencements divers	934				
Matériel de transport	162 063				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 299				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	167 865				
TOTAL GENERAL	307 413				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges	145 500	95 000	145 500	95 000
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions	145 500	95 000	145 500	95 000
Sur immobilisations incorporelles	456 081			456 081
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières	2 526		2 526	
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	319 465	4 951	2 872	321 544
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	778 072	4 951	5 399	777 624
TOTAL GENERAL	923 572	99 951	150 899	872 624
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation		4 951	2 872	
- financières			2 526	
- exceptionnelles		95 000	145 500	

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	18 690		18 690
Clients douteux ou litigieux	359 767	359 767	
Autres créances clients	2 003 097	2 003 097	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	109 831	109 831	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	40 417	40 417	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	414	414	
- T.V.A	254 735	254 735	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	149 011	149 011	
Groupe et associés	5 594 018	5 594 018	
Débiteurs divers	159 096	159 096	
Charges constatées d'avance	14 847	14 847	
TOTAL GENERAL	8 703 921	8 685 232	18 690
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	5 734 216	5 734 216		
Personnel et comptes rattachés	433 456	433 456		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	939 634	939 634		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	171 081	171 081		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	38 010	38 010		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	1 063 062	1 063 062		
Autres dettes	87 988	87 988		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	8 467 448	8 467 448		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Fonds commercial

DESIGNATION	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant
Fonds de commerce Bruno GERARD	130 000			130 000
Fonds de commerce RAFFAULT			425 000	425 000
Fonds de commerce Hygeco			141 235	141 235
Fonds de commerce Hygeco EST			88 225	88 225

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	333 213
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	333 213

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	122 646
Dettes fiscales et sociales	658 067
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	84 704
TOTAL	865 417

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	14 847	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	14 847	

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	23 134	100,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	23 134	100,00

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises Ventes de produits finis Prestations de services	11 783 454
TOTAL	11 783 454

Répartition par marché géographique	Montant
France	11 783 454
Etranger	0
TOTAL	11 783 454

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	185 206	
Résultat exceptionnel (et participation)	-138 200	
Résultat comptable	47 006	

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus Avals et cautions Engagements en matière de pensions Autres engagements donnés :	538 901
TOTAL	538 901
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties Autres engagements reçus :	
TOTAL	
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagement de retraite : Le montant est calculé selon la méthode prospective, en fonction des droits acquis par les salariés au jour de la clôture. Le taux de progression des salaires est de 2%. Le taux d'actualisation est de 0.9%. La table de mortalité utilisée Insee 2012-2014. Le taux de charges sociales est de 43%. L'âge de départ à la retraite est de 62 ans. Les droits ont été établis conformément à la loi et aux conventions collectives.

Aucune provision n'est constatée dans les comptes annuels.

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

ACCROISSEMENTS EN BASE DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	Montant
ACCROISSEMENTS Provisions règlementées :	
Autres :	
TOTAL	
ALLEGEMENTS EN BASE DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	
ALLEGEMENTS Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :	
Autres :	
TOTAL	
Amortissements réputés différés Déficits reportables Moins-values à long terme	3 236 604

Commentaires :

L'allègement de la dette d'impôt calculé est calculé au taux 25% (Taux d'IS applicable pour les exercices ouverts à compter du 01/01/2022) soit : $3\,236\,604 \times 25\% = 809\,151 \text{ €}$

Rémunérations des dirigeants

	Montant
REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES :	
- des organes d'administration	
- des organes de direction	
- des organes de surveillance	

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	106	
Agents de maîtrise et techniciens	26	
Employés	34	
Ouvriers		
TOTAL	166	

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
S.T.G	40 000	1 378 403	51,00	74 271	74 271			3 682 211	325 032	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

HYGECO POST MORTEM ASSISTANCE
Société par actions simplifiée au capital de 2 313 400 euros
Siège social : 12-16 rue Sarah Bernhardt, 92600 ASNIÈRES-SUR-SEINE
494 411 390 RCS NANTERRE

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 21 JUIN 2022**

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

L'associée unique, sur proposition de la Présidente de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 47 006,35 euros de la manière suivante :

ORIGINE AU 31.12.2021

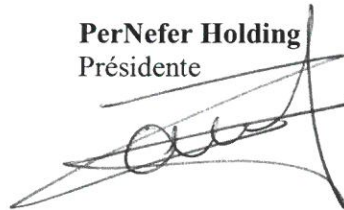
Résultat de l'exercice	47 006,35 euros
Le compte « Report à nouveau » antérieur	-607 765,65 euros

AFFECTATION

En totalité au compte « Report à nouveau » S'élevant désormais à -560 759,30 euros	47 006,35 euros
---------------------------------------------------------------------------------------	-----------------

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

PerNefer Holding
Présidente





Hygeco Post Mortem Assistance

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres

Hygeco Post Mortem Assistance

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Hygeco Post Mortem Assistance,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Hygeco Post Mortem Assistance relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lille, le 10 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Romain Lancelle

HYGECO POST MORTEM ASSISTANCE

12-16 rue Sarah Bernhardt
92600 ASNIERES SUR SEINE

PLAQUETTE DES COMPTES
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

Comptes annuels

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
Actif immobilisé				
Frais d'établissement	120 674	120 674		
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	78 152	70 976	7 177	697
Fonds commercial	784 460	784 460		55 651
Autres immobilisations incorporelles	1 118 645	539 978	578 667	662 564
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	12 576	5 424	7 152	2 408
Autres immobilisations corporelles	611 774	369 458	242 316	391 436
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	74 576		74 576	77 580
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	18 690		18 690	35 809
TOTAL (I)	2 819 548	1 890 971	928 577	1 226 146
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	92 054		92 054	77 123
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	2 362 864	321 544	2 041 320	2 196 612
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs				
. Personnel	109 831		109 831	33 426
. Organismes sociaux	40 417		40 417	59 376
. Etat, impôts sur les bénéfices	414		414	38 240
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	254 735		254 735	526 371
. Autres	5 902 125		5 902 125	7 506 448
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 197 360		1 197 360	1 373 303
Instruments de trésorerie				
Charges constatées d'avance	14 847		14 847	1 396
TOTAL (II)	9 974 646	321 544	9 653 102	11 812 294
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (0 à V)	12 794 193	2 212 514	10 581 679	13 038 440

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel (dont versé :)	2 313 400	2 313 400
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	53	53
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	231 340	231 340
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-607 766	0
Résultat de l'exercice	47 006	-607 766
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
TOTAL (I)	1 984 033	1 937 027
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	95 000	145 500
Provisions pour charges		
TOTAL (III)	95 000	145 500
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	1 063 062	1 747 595
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	35 198	25 359
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 734 216	7 292 733
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	433 456	463 117
. Organismes sociaux	939 634	1 392 786
. Etat, impôts sur les bénéficiaires		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	171 081	3 023
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	38 010	28 016
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	87 988	3 284
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	8 502 646	10 955 913
Écart de conversion passif(V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	10 581 679	13 038 440

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
	France	Exportations	Total	Total
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	11 783 454		11 783 454	11 305 308
Chiffres d'affaires Nets	11 783 454		11 783 454	11 305 308
Production stockée				
Production immobilisée			6 833	
Subventions d'exploitation			16 257	
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			-17 884	89 700
Autres produits			315	929
Total des produits d'exploitation (I)			11 788 975	11 395 936
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			463 631	419 952
Variation de stock (marchandises)			-14 931	
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approv.)				
Autres achats et charges externes			3 461 468	3 261 744
Impôts, taxes et versements assimilés			212 251	265 085
Salaires et traitements			5 100 900	5 361 121
Charges sociales			2 010 594	2 144 530
Dotations aux amortissements sur immobilisations			307 413	365 921
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			4 951	41 860
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			79 457	80 522
Total des charges d'exploitation (II)			11 625 733	11 940 735
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			163 243	-544 798
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				76 500
Produits des autres valeurs mobilières et créances				
Autres intérêts et produits assimilés			19 438	10 965
Reprises sur provisions et transferts de charges			2 526	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (V)			21 964	87 465
Dotations financières aux amortissements et provisions				11
Intérêts et charges assimilées				41 401
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)				41 411
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			21 964	46 054
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			185 206	-498 745

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2021 <small>(12 mois)</small>	Exercice précédent 31/12/2020 <small>(12 mois)</small>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 853	4 988
Produits exceptionnels sur opérations en capital	8 333	66 423
Reprises sur provisions et transferts de charges	145 500	
Total des produits exceptionnels (VII)	155 687	71 410
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	567	2 365
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	198 320	112 567
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	95 000	65 500
Total des charges exceptionnelles (VIII)	293 887	180 432
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-138 200	-109 021
Participation des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des Produits (I+III+V+VII)	11 966 626	11 554 812
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	11 919 619	12 162 578
RESULTAT NET	47 006	-607 766
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		

Annexe

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 10 581 678,92 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 47 006,35 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Règles et méthodes comptables

Les comptes sociaux sont établis en conformité avec les dispositions du règlement résultant de l'arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le fonds commercial

La directive comptable 2013/34/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 juin 2013 relative aux états financiers annuels a été transposée dans le droit français par l'ordonnance n° 2015-900 et le décret n° 2015-903 publiés au Journal officiel du 23 juillet 2015. L'Autorité des normes comptables a publié le règlement n° 2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n° 2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général. Le règlement n° 2015-06 s'applique aux comptes des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016. L'article R. 123-187 du code de commerce modifié par le décret n° 2015-903 du 23 juillet 2015 introduit la notion de durée d'utilisation, limitée ou non, des actifs incorporels.

La durée d'utilisation du fonds commercial inscrit à l'actif n'étant pas limitée, aucun amortissement n'est pratiqué sur le fonds commercial. C'est notamment le cas lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée durant laquelle il est attendu que l'actif immobilisé procurera des avantages économiques à l'entité (art. 214-2 du PCG). Le test de dépréciation réalisé aboutit à une valeur vénale supérieure à la valeur nette comptable, aucune dépréciation n'est pratiquée.

Le mali technique de fusion

Les règles comptables applicables au mali technique de fusion, fixées par le règlement n° 2015- 06 du 23 novembre 2015 Les règles comptables applicables au mali technique de fusion, fixées par le règlement n° 2015- 06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n° 2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général, s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016.

Le mali technique de fusion est affecté aux seuls actifs pour lesquels une plus-value latente existe et être estimée de manière fiable. La valeur réelle de l'actif est déterminée de manière fiable, soit grâce à un prix de marché, soit par une méthode de calcul basée sur les flux futurs de trésorerie ou toute autre méthode jugée appropriée par le management. Après son affectation, le mali technique de fusion est comptabilisé dans un compte spécifique par catégorie d'actif concerné afin de faciliter son suivi dans le temps dans les catégories suivantes (art. 745-6 du PCG et nouveaux comptes créés à l'art. 932-1 du PCG) :

- compte 2081xxx « Mali de fusion sur actifs incorporels »,

Le mali technique de fusion est amorti selon les mêmes règles et dans les mêmes conditions que les actifs auxquels il est affecté. Dans le cas présent, le mali technique a été intégralement affecté aux actifs incorporels.

Les malis techniques de fusions suivants ont fait l'objet d'une dépréciation intégrale :

-Mali sur fusion HYGECO EST à la suite de la transmission universelle de patrimoine (TUP) le 31/12/2010 : 254 087,72 euros

-Mali sur fusion HYGECO EST avant la transmission universelle de patrimoine (TUP) :

- Le 16/09/2005 : EURL HFB CENTRE pour 3 851,74 euros ;
- Le 16/09/2005 : EURL HFB pour 57 698,88 euros ;
- Le 26/12/2007 avec effet au 01/03/2008 : Apport de malis de fusion par la Sarl La Franc Comtoise pour 66 182,30 euros et un mali de fusion pour 3 847,46 euros ;
- Le 30/12/2009 : Sarl HFB pour 70 418,64 euros.

Les malis techniques de fusions suivants sont amortis linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'article 4 du règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015 :

-Mali de fusion RAFFAULT SHF suite à la transmission universelle de patrimoine (TUP) le 31/12/2011 : 620 958,50 euros ;

-Mali de fusion Patrice GICQUEL suite à la transmission universelle de patrimoine (TUP) le 31/08/2011 : 41 605,98 euros.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, hors frais d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La société utilise pour les immobilisations non décomposables, la durée d'usage au lieu de la durée réelle d'utilisation pour ses plans d'amortissement, conformément aux mesures de simplification résultant du décret N°2005-1757 du 30 décembre 2005 et de l'arrêté du 26 décembre 2005, JO du 3 janvier 2006.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction des durées d'usage. Les durées et méthodes d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

Frais d'établissement	de 01 à 03 ans
Concessions, Brevets et droits similaires	de 01 à 20 ans
Installations techniques, matériels et outillages	de 01 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	de 01 à 07 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Les titres de participations sont éventuellement dépréciés pour ajustement sur la situation nette lorsque celle-ci a diminué par rapport à la valeur historique et qu'elle ne peut être représentative de la valeur d'utilité. Les éléments pris en compte pour cette valeur d'utilité sont la rentabilité, les perspectives d'avenir et l'estimation de la valeur d'utilité.

STOCKS

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires (droits de douane, frais de transport, frais d'approvisionnement).

Une provision est également constituée sur des marchandises, matières, approvisionnements, produits finis en stock qui sont défraîchis, inutilisés ou dont la réalisation apparaît comme aléatoire.

CREANCES ET DETTES

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères ont été évaluées sur la base du dernier cours de change connu à la date de clôture de l'exercice. Les différences résultant de cette évaluation ont été inscrites en écart de conversion actif ou passif.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques en totalité.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC n°2000-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenues rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

AUTRES INFORMATIONS

Conformément aux articles R.123-198 et R.233-14 du Code de commerce (décret n°2008-1487 du 30/12/2008), le détail des honoraires du commissaire aux comptes pris en charge sur l'exercice est le suivant :

- Au titre du contrôle légal des comptes : 22 600 € HT
- Au titre des conseils et prestations de service entrant dans les diligences directement liées : néant.

Changements de méthodes

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Evènement marquant de l'exercice

Dans le contexte de la crise sanitaire du Covid-19, nous rappelons que la Société n'a pas eu recours aux aides gouvernementales proposées par l'Etat (PGE) et a spontanément débuté le remboursement des échéances sociales reportées dès qu'elle a été en mesure de le faire.

Cependant les conséquences de cette crise n'ont pas eu d'impact sur le niveau d'endettement de la Société, ni sur la trésorerie compte tenu des mesures qui ont été prises auparavant.

Evènement post-clôture pouvant avoir un impact sur l'activité

Au regard de la situation de guerre entre la Russie et l'Ukraine, la société n'est pas impactée dans son activité.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Depuis le 1^{er} Janvier 2018, la société HPMA est membre du groupe fiscalement intégré (art 223 A à 223 Q du CGI) formé par :

- " PERNEFER HOLDING
- " HYGECO
- " HYGECO INTERNATIONAL PRODUITS
- " HYGECO POST MORTEM ASSISTANCE

Ces quatre sociétés forment le périmètre d'intégration.

La convention retenue pour la répartition de l'impôt prévoit les modalités suivantes :

- Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées (filiales et mères) comme en l'absence d'intégration fiscale. Cette charge est donc calculée sur le résultat fiscal propre après imputation de tous leurs déficits antérieurs ;
- Les économies d'impôt sociétés réalisées par le groupe, non liées aux déficits, sont également conservées chez la société mère, et sont constatées en produits et charges.

Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société

La société est consolidée par intégration globale dans les comptes de la société PERNEFER – 12-16 Rue Sarah Bernhardt 92600 ASNIERES-SUR-SEINE.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement	120 674		
Autres immobilisations incorporelles	2 012 584		6 833
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	301 754		8 940
Autres installations, agencements, aménagements	53 758		
Matériel de transport	1 333 925		39 058
Matériel de bureau, informatique, mobilier	109 034		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	1 798 471		47 998
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	77 580		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	38 336		
TOTAL	115 915		
TOTAL GENERAL	4 047 644		54 831

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement			120 674	120 674
Autres immobilisations incorporelles		38 159	1 981 258	1 981 258
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels		298 118	12 576	12 576
Autres installations, agencements, aménagements		50 284	3 474	3 474
Matériel de transport		771 054	601 930	601 930
Matériel de bureau, informatique, mobilier		102 663	6 371	6 371
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		1 222 119	624 350	624 351
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		3 004	74 576	74 576
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		19 646	18 690	18 690
TOTAL		22 650	93 265	93 266
TOTAL GENERAL		1 282 928	2 819 548	2 819 549

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche	120 674			120 674
Autres immobilisations incorporelles	108 781	83 897	37 805	154 873
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	299 347	2 569	296 492	5 424
Installations générales, agencements divers	50 693	934	50 266	1 361
Matériel de transport	949 995	162 063	749 577	362 482
Matériel de bureau, informatique, mobilier	104 592	2 299	101 275	5 616
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	1 404 627	167 865	1 197 609	374 882
TOTAL GENERAL	2 362 891	307 413	1 235 415	1 434 890

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	83 897				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 569				
Installations générales, agencements divers	934				
Matériel de transport	162 063				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 299				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	167 865				
TOTAL GENERAL	307 413				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions	145 500	95 000	145 500	95 000
TOTAL Provisions	145 500	95 000	145 500	95 000
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	456 081			456 081
	2 526		2 526	
	319 465	4 951	2 872	321 544
TOTAL Dépréciations	778 072	4 951	5 399	777 624
TOTAL GENERAL	923 572	99 951	150 899	872 624
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation		4 951	2 872	
- financières			2 526	
- exceptionnelles		95 000	145 500	

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			18 690
Autres immobilisations financières	18 690		
Clients douteux ou litigieux	359 767	359 767	
Autres créances clients	2 003 097	2 003 097	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	109 831	109 831	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	40 417	40 417	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	414	414	
- T.V.A	254 735	254 735	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	149 011	149 011	
Groupe et associés	5 594 018	5 594 018	
Débiteurs divers	159 096	159 096	
Charges constatées d'avance	14 847	14 847	
TOTAL GENERAL	8 703 921	8 685 232	18 690
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	5 734 216	5 734 216		
Personnel et comptes rattachés	433 456	433 456		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	939 634	939 634		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	171 081	171 081		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	38 010	38 010		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	1 063 062	1 063 062		
Autres dettes	87 988	87 988		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	8 467 448	8 467 448		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Fonds commercial

DESIGNATION	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant
Fonds de commerce Bruno GERARD	130 000			130 000
Fonds de commerce RAFFAULT			425 000	425 000
Fonds de commerce Hygeco			141 235	141 235
Fonds de commerce Hygeco EST			88 225	88 225

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	333 213
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	333 213

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	122 646
Dettes fiscales et sociales	658 067
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	84 704
TOTAL	865 417

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	14 847	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	14 847	

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	23 134	100,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	23 134	100,00

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises Ventes de produits finis Prestations de services	11 783 454
TOTAL	11 783 454

Répartition par marché géographique	Montant
France Etranger	11 783 454 0
TOTAL	11 783 454

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	185 206	
Résultat exceptionnel (et participation)	-138 200	
Résultat comptable	47 006	

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus Avals et cautions Engagements en matière de pensions Autres engagements donnés :	538 901
TOTAL	538 901
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties Autres engagements reçus :	
TOTAL	
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagement de retraite : Le montant est calculé selon la méthode prospective, en fonction des droits acquis par les salariés au jour de la clôture. Le taux de progression des salaires est de 2%. Le taux d'actualisation est de 0.9%. La table de mortalité utilisée Insee 2012-2014. Le taux de charges sociales est de 43%. L'âge de départ à la retraite est de 62 ans. Les droits ont été établis conformément à la loi et aux conventions collectives.

Aucune provision n'est constatée dans les comptes annuels.

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

ACCROISSEMENTS EN BASE DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	Montant
ACCROISSEMENTS Provisions règlementées :	
Autres :	
TOTAL	
ALLEGEMENTS EN BASE DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	
ALLEGEMENTS Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :	
Autres :	
TOTAL	
Amortissements réputés différés Déficits reportables Moins-values à long terme	3 236 604

Commentaires :

L'allègement de la dette d'impôt calculé est calculé au taux 25% (Taux d'IS applicable pour les exercices ouverts à compter du 01/01/2022) soit : $3\,236\,604 \times 25\% = 809\,151 \text{ €}$

Rémunérations des dirigeants

	Montant
REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES : - des organes d'administration - des organes de direction - des organes de surveillance	

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	106	
Agents de maîtrise et techniciens	26	
Employés	34	
Ouvriers		
TOTAL	166	

